



Publication communale No 09

Faoug, le 07 juin 2023

RESEAU D'EAU POTABLE – RESTRICTION DE CONSOMMATION

Suite à la météo de ces dernières semaines ainsi que pour préserver le niveau de la nappe phréatique, la Municipalité impose une restriction d'eau avec effet immédiat.

Aussi, dès ce jour, il est demandé à la population d'utiliser l'eau potable avec parcimonie. De privilégier la douche plutôt qu'un bain, par exemple, et de ne pas laisser les robinets trop longtemps ouverts.

Il est notamment interdit, jusqu'à nouvel avis :

- d'arroser les gazons ;
- d'utiliser les Kärcher avec de l'eau potable du réseau ;
- de remplir les piscines ;
- de laver les voitures

L'eau à côté du cimetière peut toujours être prélevée gratuitement, le transport incombe à l'utilisateur.

Si vous avez un jardin potager, nous vous conseillons d'arroser une fois par semaine, plutôt que tous les jours et d'utiliser dans la mesure du possible du paillage qui réduit de 80 % l'évaporation. Nous vous rappelons aussi que nous vendons des cuves de mille litres pour récupérer l'eau de pluie à prix coûtant.

Merci de votre compréhension et de respecter ces restrictions.

COREB – Questionnaire sur la Mobilité des habitant(e)s de la Broye

La COREB cherche, au moyen d'un questionnaire auquel vous êtes invités à répondre, à établir un diagnostic sur la mobilité de l'ensemble des habitant(e)s de la Broye. Nous vous demandons d'y répondre en grand nombre afin que le résultat corresponde à la réalité et que des pistes d'actions en matière de mobilité puissent être proposées. Le questionnaire est accessible en ligne

<https://fr.eu.research.net/r/Enquete-Broye> ou via ce QR-code.



Nuit des étoiles

La commune de Faoug participe cette année à la nuit des étoiles de l'association Projet Perséides. L'éclairage public sera éteint comme d'habitude entre 1h et 5h. Vous êtes donc invités à éteindre vos éclairages extérieurs durant la nuit du 12 au 13 août afin de réduire la pollution lumineuse et de pouvoir contempler la voie lactée.